



DELIBERATION N° 2021-09

AFFERMISSEMENT TRANCHES OPTIONNELLES – MARCHE SEGI Maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique aux moulins de Berchères-sur-Vesgre et Saint-Ouen-Marchefroy

Extrait du Registre des Délibérations
COMITE SYNDICAL DU 14 AVRIL 2021

L'an deux mil vingt un, le mercredi quatorze avril à 18h30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le 06 avril 2021, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel RIGOURD, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre : 16

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 25

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de suffrages exprimés : 33

Présents pour le quorum : 25

Mme DE SOUSA Evelyne	Titulaire	CA Pays de Dreux	BONCOURT
Mme BAY-DESILES Valérie	Titulaire	CA Pays de Dreux	CHARPONT
M. DESHAYES Ludovic	Titulaire	CA Pays de Dreux	CHERISY
M. PROVOST Sylvain	Titulaire	CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
Mme GUNTNER Brigitte	Titulaire	CA Pays de Dreux	IVRY-LA-BATAILLE
M. ROY Raymond	Titulaire	CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M. TOISON Stéphan	Titulaire :	CA Pays de Dreux	MEZIERES-EN-DROUAI
Mme PATUREL Cathy	Titulaire	CA Pays de Dreux	OULINS
M. LUBOW Dominique	Titulaire :	CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY
M. GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire	CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
M. SIMON Marc	Titulaire	CA Pays de Dreux	St-OUEN-MARCHEFROY
M. FOUGEROL François	Titulaire	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M. ALBERT Christian	Titulaire	CA Pays de Dreux	SAULNIERES
Mme LE BRIS Martine	Titulaire	CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M. RIGOURD Daniel	Titulaire	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme DEVINCK Jacqueline	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. MARTIN Jean-Luc	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme LE GUIL Laëticia	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. LEMOINE Stéphane	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. MAILLARD Patrick	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. BLANCHET Michaël	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M. M. CRASSIN Gérard	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme VIBOUD Danièle	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	
M. GATINE Jean-Pierre	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie	

M.	VERDIER Jean-François	Titulaire	CA Evreux Portes de Normandie
----	-----------------------	-----------	-------------------------------

Absents excusés ayant donné pouvoir : 8

M.	MARIGNIER Arnaud	Titulaire	CA Pays de Dreux	ANET
Mme	DE PIEDOÛE Caroline	Titulaire	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire	CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
Mme	STEPHO Annie	Titulaire	CA Pays de Dreux	GARNAY
M.	CHERON Denis	Titulaire	CA Pays de Dreux	MONTREUIL
M.	STEPHO Damien	Titulaire	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mr	SOURISSEAU Gérard	Titulaire	CA Pays de Dreux	ROUVRES

Absents excusés : 4

Mme	COURCIER Corinne	Suppléante de	Mme MARAND	CA Pays de Dreux	AUNAY-SOUS-CRECY
M.	ALIPRANDI Sylvain	Suppléant de	Mme PATUREL	CA Pays de Dreux	OULINS
M.	BINET Eric	Titulaire		CA Pays de Dreux	SOREL-MOUSSEL
M.	CORRE Roland	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	

Également présents : 14

Mme	BRETTE Ophélie	Suppléante de	M. MARIGNIER	CA Pays de Dreux	ANET
Mme	LEVÊQUE Marie-Claude	Suppléante de	Mme DE PIEDOÛE	CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VESGRE
M.	HERMET Denis	Suppléant de	M. DUVAL	CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
Mme	PIQUET Sandra	Suppléante de	Mme STEPHO	CA Pays de Dreux	GARNAY
M.	POLIDOR Hervé	Suppléant de	Mme GUNTNER	CA Pays de Dreux	IVRY-LA-BATAILLE
M.	FRESSENCE Julien	Suppléant de	M. CHERON	CA Pays de Dreux	MONTREUIL
M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET
M.	ANEST Louis	Suppléant de	M. RIGOURD :	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	WEILLER Odile	Suppléante de	M. GOND	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	GALERNE Michel	Suppléant de	M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	BERNHART Laurent	Suppléante de	M. / Mme	CA Evreux Portes de Normandie	
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. / Mme	CA Evreux Portes de Normandie	

Madame PATURELLE est nommée secrétaire de séance.

En 2017, le SIBV avait initié un projet de restauration de la continuité écologique sur 2 moulins situés sur la Vesgre : les moulins de Berchères-sur-Vesgre et Saint-Ouen-Marchefroy. Dans ce cadre, un maître d'œuvre avait été mandaté lors du comité syndical du 13 juillet 2017 (délibération 02-13/07/2017) : SEGI, pour un montant de **63 945 € HT**.

Le marché de maîtrise d'œuvre (MOE) se décompose en une tranche ferme, 2 tranches optionnelles et 3 missions complémentaires :

- **Tranche ferme** : Réalisation d'un AVP distincts sur les 2 sites – 22 760 € HT
- **Tranche optionnelle 1** : MOE complète* sur le site de Berchères – 16 965 € HT
- **Tranche optionnelle 2** : MOE complète* sur le site de St-Ouen – 16 965 € HT
- **Missions complémentaires** : 2 photomontages, 1 réunions publiques, 2 définitions et

réalisations des indicateurs de suivi avant/après travaux (respectivement : 800 € HT, 1 055 € HT et 5 400 € HT)

* La MOE (maitrise d'œuvre) complète comprend les opérations suivantes : étude de projet (PRO), l'Assistance pour la passation des Contrats de Travaux (ACT), les missions de VISA et d'EXE, la direction de l'exécution des travaux (DET), les Opérations Préalables à la Réception (OPR), l'Assistance lors des Opérations de réception (AOR), les dossiers règlementaires, la Garantie de Parfait Achèvement (GPA) et le Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE)

Par la suite, en 2018, le SIBV a fusionné avec 3 autres syndicats pour former le Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières (SBV4R) qui a donc repris le suivi de l'étude.

Le retard constaté sur le projet s'explique par la suspension des marchés en 2018 consécutive à l'absence de Président suite à la fusion et la création du SBV4R ainsi que par l'impossibilité pour le bureau d'études de réaliser une campagne de mesures en hautes eaux du fait de l'absence de précipitations suffisantes.

De plus, l'année 2020 a été marquée par le départ de plusieurs personnes en charge du dossier (3 techniciens se sont succédés entre 2019 et 2020 sur le dossier, la responsable technique et la responsable des affaires générales ont quitté le SBV4R entre juin et décembre 2020). Enfin, la crise sanitaire liée au COVID-19 a entraîné le report du second tour des élections municipales ainsi que celui de l'élection du nouveau Président du SBV4R.

Par conséquent, la tranche ferme (diagnostic et avant-projet) est toujours en cours et reste à finaliser sur les 2 sites.

Afin d'engager au plus vite les tranches optionnelles permettant d'aboutir à des travaux, il est proposé d'autoriser Monsieur le Président à affermir les tranches optionnelles du marché de maîtrise d'œuvre dès que les conditions le permettront (validation du projet en COPIL/COTECH, accord de financement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, accord des propriétaires d'ouvrages).

Vu l'exposé de monsieur le Président,

Vu l'acte d'engagement prévoyant une tranche ferme pour un montant de **22 760 € HT** soit **27 312 € TTC**, 2 tranches optionnelles pour un montant total de **33 930 € HT** soit **40 716 € TTC** et 3 missions complémentaires pour un montant total de **7 255 € HT** soit **8 706 € TTC** (montant global du marché de **76 734 € TTC**),

Après avoir entendu et délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical, décide :

- **D'autoriser** le Président à affermir les tranches optionnelles et solliciter les missions complémentaires prévues au marché de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité écologique aux moulins de Berchères-sur-Vesgre et Saint-Ouen-Marchefroy lorsque les conditions nécessaires seront réunies (validation du projet en COPIL/COTECH, accord de financement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, accord des propriétaires d'ouvrages) ;
- **D'autoriser** le Président à procéder à tous actes administratifs s'y rattachant ;
- **D'autoriser** le Président à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre du projet.

DOCUMENT RENDU EXECUTOIRE
Après dépôt à la Sous-Préfecture, le



Le Président,

Daniel RIGOURD

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Le Président,

Daniel RIGOURD

Délibération 2021-09